



La ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, hier dans son ministère, à Paris.

Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, défend devant les députés une réforme qui pousse la péréquation en région parisienne :

«La métropole du Grand Paris aura sa propre dotation»

Par **SIBYLLE VINCENDON**
Photo **VINCENT NGUYEN**.
RIVA PRESS

On attendait une explosion sur Marseille et un échange courtois sur Paris. La discussion de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles a abouti à l'inverse : celle d'Aix-Marseille-Provence a été votée selon le projet du gouvernement. Mais celle de Paris s'en est éloignée radicalement.

INTERVIEW

L'intercommunalité géante voulue par les députés est bien loin de l'idée initiale. Pour Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, ce premier volet de sa réforme n'a pas été une promenade de santé. Mais, à l'ouverture de la lecture finale à l'Assemblée, elle se dit satisfaite.

La métropole du Grand Paris regroupera plus de 6 millions d'habitants. Ce n'était pas votre première idée ?

Notre premier projet était fondé sur l'achèvement des intercommunalités en première couronne, elles-

mêmes regroupées dans la métropole. Le Sénat l'a repoussé sur l'idée qu'on allait ajouter un troisième niveau, celui de la métropole. Les sénateurs ne voulaient pas d'un système à trois degrés, où les décisions se prenaient loin des citoyens et des maires.

Vous avez donc présenté un dispositif beaucoup moins confédéral et beaucoup plus intégré ?

J'ai compris le sens de ce refus. J'ai revu les élus de Paris Métropole ainsi qu'un grand nombre de parlementaires, nous avons mené un important travail en commun... Et, comme pour Marseille, nous avons

retenu l'idée de nous appuyer sur les maires et de conserver cette proximité. Ce sont les communes qui forment la métropole.

La métropole devra aussi être un instrument de péréquation entre communes riches et pauvres ?

Les communes vont conserver leurs dotations actuelles, c'est-à-dire la dotation globale de fonctionnement [versée par l'Etat, ndr], la dotation d'intercommunalité et, le cas échéant, ce qui leur vient du fonds de péréquation intercommunal. Mais la métropole du Grand Paris aura pour sa part sa propre dotation, intercommunale, mé-

caniquement plus élevée que la somme de celles que perçoivent les 19 intercommunalités existantes. A charge pour elle de faire de la péréquation entre communes riches et pauvres, à partir de l'état des lieux, dans ses domaines de compétence que sont l'aménagement, l'environnement, le logement. Ce sera un bol d'air pour la métropole entière. On n'a jamais vu de grande métropole se développer quand la grande richesse côtoie la pauvreté. Avec la péréquation, l'attractivité va être renforcée. C'est quand même une belle victoire.

REPÈRES

La réforme de la décentralisation a été coupée en trois textes distincts.

Après celui d'affirmation des métropoles dont la discussion s'achève, viendra, début 2014, le deuxième volet portant sur les régions et les départements. Le troisième portera sur les solidarités territoriales et les intercommunalités.

3,9

milliards d'euros, c'est le futur budget annuel de la métropole du Grand Paris pour assurer ses compétences (logement, aménagement et environnement).

«Je prends date qu'on n'aura pas un logement supplémentaire avec cette structure.»

Patrick Braouezec président de Plaine Commune, à propos de la future métropole du Grand Paris

Le Grand Lyon fusionne, sur son périmètre, avec le département du Rhône. Des députés proposent de supprimer les départements de la première couronne parisienne...

Les députés Jean-Marie Le Guen et Alexis Bachelay ont déposé un amendement dans ce sens et le sénateur Philippe Dallier l'avait suggéré. Pour ma part, je préfère avoir un dispositif bien écrit et bien conduit sur la métropole. Si elle prenait les compétences du département, il faudrait recréer des fonctions supports et une coopération autour des systèmes sociaux. En période de crise, c'est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre.

N'y a-t-il pas en France, comme l'affirme l'OCDE, un échelon institutionnel de trop ?

Il y a autant d'échelons dans les autres pays que chez nous. La différence, ce sont nos 36 000 communes. La réponse à cela consiste à renforcer les intercommunalités. J'entends les réticences des maires, mais la seule façon de sauver les communes, c'est de faire des intercommunalités fortes, qui leur permettent de se doter de services qu'ils ne peuvent pas financer seuls.

La métropole de Marseille s'annonçait comme le point dur de cette réforme. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La volonté qu'a eue le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, de recevoir tous les maires de la métropole Aix-Marseille-Provence et de discuter pour leur proposer de rentrer de plain-pied dans la métropole, a été déterminante. La mission de préfiguration va apporter beaucoup et nous y avons fait entrer les maires de façon paritaire.

Vous avez entamé la semaine dernière des négociations avec les syndicats de fonctionnaires en souhaitant que «davantage de personnes aient envie de devenir fonctionnaire». N'est-ce pas un vœu pieux alors que leur rémunération a baissé depuis 2010 avec le gel des salaires et le tassement des grilles ?

Est-ce que l'on veut supprimer les policiers, les enseignants ? Les fonctionnaires souffrent du gel des salaires, des barèmes, mais le problème tient aussi à l'image que certains veulent donner d'eux. Il faut repenser de l'impartialité des fonctionnaires, repenser de la République. A force de taper sur les services publics et les fonctionnaires qui les font exister, on fait monter les extrêmes. Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, ce qui leur permet d'avoir accès à l'école, aux équipements, aux transports... La population augmente, la demande aussi, avec des services nouveaux pour la petite enfance ou le troisième âge. Dans l'idéologie libérale, les services publics sont confiés au privé. Cela revient souvent plus cher aux collectivités et aux citoyens, car les sociétés privées doivent rémunérer le capital. La solution, j'en suis convaincue, réside dans la préservation de notre modèle social, avec des services publics modernisés et un effort à poursuivre sur leur mutualisation. ◆